



DECISION

- ✓ N°035 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2024 DU 02 JANVIER 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 032/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 28 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE A BOMABOM (04KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE

.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK (AUTORITE CONTRACTANTE)

- Vu la constitution ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu Le décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'Exécution des marchés publics ;
Vu la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022. portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2023.
Vu la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics.
Vu ✓ le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 032/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 28 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE A BOMABOM (04KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE
Vu La proposition d'attribution de la commission Interne de passation des marchés placée auprès de la commune de Bondjock
Vu Le rapport d'analyse des offres
Vu Le procès-verbal N°041 de proposition d'attribution de la CIPM/C.BONDJOCK DU 28 DECEMBRE 2023.

DECIDE :

Article 1^{er} – La lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
1	ETS MAYA B.P : Yaoundé Tél : 696 614 613	18 981 619 F	18 981 619 F	TROIS (03) Mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Fait à BONDJOCK, le 02 JAN 2024

AMPLIATIONS

- MINMAP,
- ARMP,
- DDMAP/NK,
- Président CIPM/C.BONDJOCK,
- Intéressé ;
- Affichage/Archives.

Le Maire de la Commune de BONDJOCK
(Autorité Contractante)

Houm II Jean-Claude